

## Numérotation des articles de plantes de pépinières

### Description du fichier ARBRE

État décembre 2022

#### Généralités

---

JardinSuisse a établi un fichier d'articles pour les articles de pépinières sous la dénomination de code EAN 13 pour ses membres et d'autres utilisateurs.

#### Cercle des utilisateurs

---

Le fichier d'articles est remis aux pépinières pour désigner des articles de pépinières, aux garden centres, aux grandes chaînes de distribution et à d'autres commerces de détail pour l'utilisation à leurs terminaux de caisses et à des fins logistiques. Le fichier d'articles peut aussi être utilisé dans les programmes de facturation pour les pépinières et les entreprises paysagistes.

#### Attribution des numéros

---

**Les numéros sont attribués exclusivement par le secrétariat central de JardinSuisse.** Les pépinières qui aimeraient obtenir de nouveaux numéros doivent communiquer au secrétariat central de JardinSuisse le nom de la plante, la dimension la plus basse et la plus haute, éventuellement un groupe de prix et une indication de qualité. Le secrétariat central a besoin d'un délai adéquat pour la saisie des numéros et la livraison des données. **Il est strictement interdit de modifier les numéros.**

Sauf accord particulier, les numéros EAN ne peuvent être utilisés que pour la commande des programmes. Une autre utilisation, spécialement pour l'étiquetage, le travail aux terminaux de caisses, à des fins de communication, nécessite l'autorisation de JardinSuisse. En cas d'utilisation abusive des numéros EAN, JardinSuisse se réserve le droit d'entreprendre des démarches juridiques.

#### Format des données et livraison du fichier d'articles

---

Le fichier d'articles est disponible aux formats txt et xml. Le nombre des enregistrements des données s'établit à 257'000 environ. Une version dbf permet l'importation des données dans Excel.

En complément du fichier ARBRE sont encore fournis trois fichiers supplémentaires. Ils sont accessibles séparément sur la plate-forme :

- **ARBRESPE** : Le fichier contient des articles spéciaux, souvent propres à l'entreprise, en dehors du système de prix et de qualité de JardinSuisse.
- **SYNONYM** : Le fichier contient les synonymes de 1300 noms de plantes environ. Il peut être utilisé par le champ EAN\_2 comme fichier relationnel avec le fichier ARBRE, voir également Structure du fichier SYNONYM.

- EAIN\_NUMMERN : Le fichier est utilisé en relation avec les fichiers de prix des pépinières et contient les numéros EAIN des entreprises avec adresse, numéro de téléphone, etc. Pour plus de détails, voir Structure des fichiers PA\_XXXXX et EAIN\_NUMMERN.

Pour des questions de volume et de transmission, le fichier ARBRE et les fichiers complémentaires doivent être comprimés au format.ZIP. Le fichier ARBRE.xx.zip contient les fichiers ARBRE, QUALI et ARTGR. Tous les fichiers peuvent être téléchargés de la plate-forme de téléchargement de JardinSuisse [www.fichier-d-articles.ch](http://www.fichier-d-articles.ch).

## Prestations, coûts

Les entreprises qui utilisent le fichier d'articles et qui échangent ainsi des données avec leurs clients, doivent verser une contribution annuelle pour la licence. Il convient de noter l'existence de prix différents pour les membres et les non-membres. Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat central de JardinSuisse. En contrepartie, JardinSuisse offre les prestations suivantes :

- Remise des fichiers actuels ARBRE et SORT ainsi que les fichiers complémentaires par le biais de la plate-forme de téléchargement.
- Actualisation annuelle des fichiers d'articles

Les prix sont obtenus directement auprès des pépinières sous forme d'un fichier de prix A. Les fichiers de prix de la plupart des entreprises sont également disponibles sur la plate-forme de téléchargement [www.fichier-d-articles.ch](http://www.fichier-d-articles.ch). Les numéros EAN doivent être uniquement utilisés pour la gestion du fichier et la commande des applications informatiques.

Toute utilisation du fichier d'articles, en particulier pour l'étiquetage d'articles achetés non étiquetés, est interdite, sous réserve de l'octroi d'une autorisation basée sur un contrat.

## Plateforme de téléchargement

Les fichiers d'articles de JardinSuisse (ARBRE / SORT) ainsi que les fichiers complémentaires, y compris les fichiers de prix de chacune des pépinières, figurent sur la plate-forme de téléchargement [www.fichier-d-articles.ch](http://www.fichier-d-articles.ch). L'accès se fait par un mot de passe individuel mis à disposition par JardinSuisse.

## Langue du fichier d'articles

Le fichier d'articles est basé en première ligne sur la nomenclature botanique et de ce fait, dans une large mesure, il est amplement indépendant d'un langage. D'ailleurs, tous les noms des plantes sont indiqués en français et en allemand. Il y a des exceptions avant tout pour les noms des variétés d'arbres fruitiers et des arbustes à baies ainsi que des topiaires dont les noms sont différents en allemand et en français. Pour les utilisateurs de langue française, il est possible de livrer les deux fichiers sous les désignations de fichiers ARBRE et ARBRESPE.

## Structure du fichier d'articles ARBRE

Le fichier est organisé selon la structure suivante :

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 1	<b>EAN</b>	numéro EAN	numérique	13	
Champ 2	<b>EAN_2</b>	no EAN sur le nom de la plante	numérique	13	
Champ 3	<b>ARTGR</b>	groupe d'articles	caractères	3	

Champ 4	<b>GATTUNG</b>	genre	caractères	30	
Champ 5	<b>ART</b>	espèce	caractères	30	
Champ 6	<b>SORTE</b>	variété	caractères	30	
Champ 7	<b>HOEHE1</b>	hauteur 1	numérique	4	
Champ 8	<b>HOEHE2</b>	hauteur 2	numérique	4	
Champ 9	<b>QUALI_D</b>	qualité en allemand	caractères	5	
Champ 10	<b>QUALI_F</b>	qualité en français	caractères	5	
Champ 11	<b>PREISGR</b>	groupe de prix	numérique	5	1 position
Champ 12	<b>P_BRUT</b>	prix brut de la pépinière	numérique	8	2 positions
Champ 13	<b>P_NET</b>	prix net de la pépinière	numérique	8	2 positions
Champ 14	<b>ARTBEZ_D</b>	désignation article en allemand	caractères	30	
Champ 15	<b>ARTBEZ_F</b>	désignation article en français	caractères	30	
Champ 16	<b>STEUERCODE</b>	code de commande	caractères	1	
Champ 17	<b>MATCHCODE</b>	matchcode	caractères	8	
Champ 18	<b>KONTR_FELD</b>	champ de contrôle	numérique	4	
Champ 19	<b>P_PASS</b>	passport phytosanitaire-zone protégée	caractères	1	
Champ 20	<b>MULTI</b>	multiplication jeunes plantes	caractères	10	
Champ 21	<b>RES_1</b>	champ de réserve 1	caractères	10	
Champ 22	<b>P_PASS_2</b>	plantes à haut risque soumises au passeport phytosanitaire	caractères	10	
Champ 23	<b>MSCHUTZ</b>	protection des marques	logique		
Champ 24	<b>SSCHUTZ</b>	protection des variétés	logique		
Champ 25	<b>I_NEOPH</b>	néophytes envahissantes	numérique	1	

Explications des différents champs :

### **Champ 1 : EAN/numéro EAN**

C'est le code standard EAN 13 qui est appliqué, sur la base des numéros d'exploitation 76-1119900000-P, 76-1199900000-P et 76-1291500000-P (P=chiffre de contrôle) qui se rapport au GS1. Avec le numéro EAN, chaque plante est étiquetée comme article reconnaissable entre tous, ce qui permet ainsi de lui attribuer un prix.

### **Champ 2 : EAN\_2/numéro EAN sur le nom de la plante**

Ce numéro aussi correspond au code standard EAN 13, basé sur les numéros d'exploitation cités ci-dessus. Le numéro EAN sur le nom de la plante constitue la clé univoque pour le nom de la plante, défini par le genre, l'espèce et la variété. Il peut être employé comme clef significative avec les fichiers relationnels SORT et SYNONYM.

### **Champ 3 : ARTGR/groupe d'articles**

Le fichier est organisé selon la structure suivante :

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 1	<b>ARTGR</b>	groupe d'articles	caractères	3	

Champ 2	<b>ARTGR_D</b>	désignation groupe d'articles en allemand	caractères	40
Champ 3	<b>ARTGR_F</b>	désignation groupe d'articles en français	caractères	40

La répartition pour les groupes d'articles arbustes à baies, plantes grimpantes, arbustes d'ornement, arbres fruitiers, rosiers et plantes vivaces a été améliorée. Les détails sont indiqués dans la liste en annexe.

#### **Champs 4-6 : GATTUNG, ART, SORTE/genre, espèce, variété**

Les champs genre, espèce et variété comprennent les noms botaniques des plantes. Ils sont désignés selon les règles de la nomenclature botanique. Celle-ci se base sur les ouvrages suivants :

*Plantes ligneuses* : Hoffman, M.H.A.; Liste de noms des Plantes Ligneuses, 2021-2025, List of Names of Woody Plants, International standard ENA, 10th revised edition, Naktuinbow, Roelofarendsveen, The Netherlands, 2021

*Plantes vivaces* : Hoffman, M.H.A.; Liste de noms des Plantes Vivaces, 2021-2025, List of Names of Perennials, International standard ISU, 8th revised edition, Naktuinbow, Roelofarendsveen, The Netherlands, 2021

Lorsqu'un nom n'a pas été trouvé dans les ouvrages M.H.A. Hoffman, ont servi de référence : [www.internationalplantnames.com](http://www.internationalplantnames.com) et autres sites internet.

Des sous-espèces, des variétés et formes sont indiquées avec les désignations usuelles subsp., var. et f. dans le champ SORTE.

Pour l'étiquetage des articles, il est vivement recommandé de tenir compte des noms enregistrés afin d'éviter des désignations différentes sur les étiquettes et les bordereaux de caisse.

Les particularités suivantes sont à observer :

- **Hybrides** : Selon les nouvelles règles en vigueur de la nomenclature, le terme hybride ne peut plus être utilisé pour la désignation de nomenclature des plantes. Au lieu de cela, les plantes concernées sont réparties dans des groupes. En conséquence, le nom correct de *Delphinium Belladonna-Hybride 'Piccolo'* est *Delphinium (Belladonna-groupe) 'Piccolo'*. En analogie sont valables p. ex. les noms suivants : *Rhododendron (Yakushimanum-groupe) 'Happy'*, *Phlox (Paniculata-groupe) 'Europa'*.

Toute une série de plantes ne peuvent être attribuées à aucun groupe d'hybrides, p.ex. les anciens '*Helianthemum-Hybrides*'. Celles-ci sont désignées aujourd'hui uniquement avec le nom du genre et de la variété, p. ex. *Helianthemum 'Ben Heckla'*. Cette manière d'écrire a pour conséquence que pour les plantes qui sont désignées uniquement avec le nom du genre et le nom de la variété, le champ ART reste vide. Ceci est à observer lors d'un transfert de données dans un fichier comportant une autre structure (noms de plantes résumés dans un champ) afin qu'il n'y ait pas un double espace entre le nom du genre et le nom de la variété.

- Pour les **arbres fruitiers** dont le nom de variété diffère en français et en allemand, le nom en allemand se trouve dans le champ SORTE (p.ex. 'Klarapfel') et le nom en français dans le champ SORTE\_F (p.ex. 'Transparente Blanche').
- Pour les **rosiers**, il faut faire une distinction entre les espèces botaniques et les obtentions. Pour les obtentions, la désignation '*Rosa*' est indiquée dans le champ GATTUNG, le groupe indiqué entre parenthèses dont fait partie la variété concernée dans le champ ART, et le nom complet de la variété se trouve dans le champ SORTE.

En conséquence, les noms des rosiers des obtentions sont écrits comme suit :

Genre	Espèce	Variété
Rosa	(Rosier couvre-sol)	'Heidetraum'
Rosa	(Rosier à grandes fleurs)	'Papa Meiland'
Rosa	foetida	'Parkfeuer'

- **Synonymes** : Pour toute une série de plantes, il existe des noms synonymes qui sont invalides, mais qui sont plus usuels pour beaucoup d'utilisateurs que les noms officiels. Les synonymes figurent dans le fichier SYNONYM. Une relation peut être établie par le champ EAN\_2, voir également Structure du fichier SYNONYM.

Le nom de la plante ne peut toutefois pas être imprimé en entier sur le bordereau de caisse et les étiquettes. Il est donc recommandé d'utiliser le nom du genre et, s'il y a assez de place, également le nom de la variété ou une partie de celui-ci. Il est possible de renoncer au nom de l'espèce.

#### **Champs 7-8 : HOEHE\_1, HOEHE\_2/hauteur 1 et hauteur 2**

Sont applicables les échelonnements des dimensions de JardinSuisse. Pour certains articles, des dimensions complémentaires plus petites ou plus grandes figurent au-dehors de l'échelonnement des dimensions de JardinSuisse.

#### **Champs 9-10 : QUALI\_D, QUALI\_F/qualité en allemand, qualité en français**

Sont applicables les indications de qualité de JardinSuisse. Pour des besoins spéciaux, quelques indications de qualité supplémentaires qui ne correspondent pas au standard JardinSuisse sont utilisées. Les qualités figurent dans le fichier QUALI et sont livrées avec le fichier ARBRE.

Le fichier est organisé selon la structure suivante :

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 1	<b>QUALI_D</b>	abréviation qualité en allemand	caractères	5	
Champ 2	<b>QUALI_F</b>	abréviation qualité en français	caractères	5	
Champ 3	<b>BEZ_D</b>	description qualité en allemand	caractères	30	
Champ 4	<b>BEZ_F</b>	description qualité en français	caractères	30	

#### **Champ 11 : PREISGR/groupe de prix**

Les groupes de prix enregistrés correspondent aux recommandations internes de calcul de JardinSuisse. Les pépinières peuvent diverger de ceux-ci.

#### **Champ 12 : P\_BRUT/prix brut de la pépinière**

JardinSuisse inscrit dans ce champ le prix CHF 0.00. Les pépinières peuvent y indiquer leur prix brut final de vente, TVA comprise.

#### **Champ 13 : P\_NET/prix net de la pépinière**

JardinSuisse inscrit dans ce champ le prix CHF 0.00. Les pépinières peuvent y indiquer leur prix net de vente en gros, rabais de revente non compris, TVA non comprise.

#### **Champs 14-15 : ARTBEZ\_D, ARTBEZ\_F/désignation article en allemand/français**

Le programme utilise les noms courants de plantes en allemand ou en français. Ces noms sont tirés de l'ouvrage de R. Zander *Handwörterbuch der Pflanzennamen* et de divers sites Internet.

**Champ 16 : STEUERCODE/code de commande**

Ce champ n'est plus utilisé, reste toutefois activé pour que la structure du fichier ne se modifie pas.

**Champ 17 : MATCHCODE/matchcode**

Le champ doit permettre de trouver rapidement les plantes. Le matchcode est une dénomination abrégée dérivée du genre, de l'espèce et de la variété.

Le matchcode lui-même est formé des premières lettres des différentes parties du nom (genre, espèce, variété). Sont prises de la dernière partie du nom autant de lettres pour arriver au nombre total de 8 lettres.

**Exemples :**

Acer campestre	ACAMPEST
Acer campestre 'Elsrijk'	ACELSRIJ
Juniperus media 'Pfitzeriana Aurea'	JMPAUREA
Achillea millefolium 'Cerise Queen'	AMCQUEEN
Rosa foetida 'Bicolor'	RFBICOLOR

Les hybrides représentent un cas spécial.

Pour les plantes qui sont attribuées à un groupe, le matchcode ne contient aucune des lettres qui se rapportent au groupe. Exemples :

Rhododendron (Yakushimanum-groupe) 'Happy'	RHAPPY
Delphinium (Belladonna-groupe) 'Piccolo'	DPICCOLO
Phlox (Paniculata-groupe) 'Europa'	PEUROPA

Pour les arbres fruitiers, les arbustes à baies et les rosiers (à l'exception des roses botaniques), en divergence de la règle ci-dessus, le matchcode est formé seulement du nom de la variété. Exemples :

Malus domestica 'Golden Delicious'	GDELICIO
Fragaria ananassa (x) 'Elvira'	ELVIRA
Rosa (Rosier à grandes fleurs) 'Mainauduft'	MAINAUDU
Rosa (Rosier arbuste) 'Schneewittchen'	SCHNEEWI

Dans certains cas, des désignations de matchcode identiques apparaissent (p. ex. *Juniperus media 'Pfitzeriana Aurea'* = JMPAUREA et *Juniperus media 'Plumosa Aurea'* = JMPAUREA). Dans ces cas, il faut donner à l'utilisateur un choix au moyen duquel il pourra faire sa sélection.

**Champ 18 : KONTR\_FELD/champ de contrôle**

Ce champ est utilisé par JardinSuisse à des fins internes et pour le remaniement du fichier. Les autres utilisateurs peuvent également utiliser ce champ, toutefois lors de la reprise d'une nouvelle version du fichier, toutes les éventuelles données enregistrées peuvent être écrites par-dessus.

**Champ 19 : P\_PASS/passeport phytosanitaire-zone protégée, champ de réserve**

Toutes les plantes hôtes du feu bactérien peuvent être livrées depuis le 15.4.2022 dans toute la Suisse avec un passeport phytosanitaire ordinaire. La zone de protection contre le feu bactérien a été supprimée et le feu bactérien est considéré en Suisse comme organisme

réglementé de non-quarantaine (ORNQ). Il n'est donc plus nécessaire d'établir un passeport phytosanitaire dit de zone protégée avec la mention ERWIAM.

Champ de réserve pour éventuelle adaptation dans le futur.

**Champ 20 : MULTI/multiplication jeunes plantes**

Le champ MULTI reste dans le fichier d'articles ARBRE avant tout pour des raisons de compatibilité.

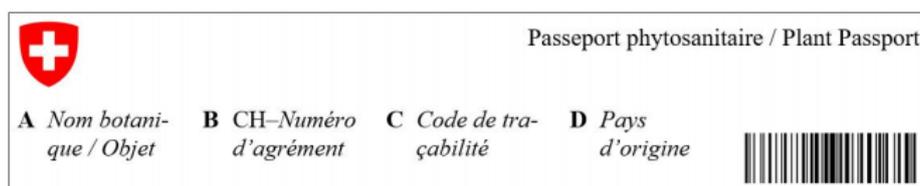
**Champ 21 : RES\_1, champ de réserve**

Champ de réserve pour éventuelle adaptation dans le futur.

**Champ 22 : P\_Pass\_2/plantes à haut risque soumises au passeport phytosanitaire**

L'obtention d'un passeport phytosanitaire est subordonnée à l'enregistrement auprès du Service phytosanitaire fédéral SPF, au respect de toutes les réglementations et au passage concluant des contrôles phytosanitaires.

**De manière générale, tous les végétaux destinés à la plantation ne peuvent être commercialisés qu'avec un passeport phytosanitaire, de même que les plantes vendues à distance.**



Exemple :



Le champ P\_PASS\_2 indique les plantes qui présentent un risque phytosanitaire élevé (selon l'Ordonnance du DEFR et du DETEC relative à l'ordonnance sur la santé des végétaux OSaVé-DEFR\_DETEC, Art. 18, annexe 11, état au 15 avril 2022, [www.sante-des-vegetaux.ch](http://www.sante-des-vegetaux.ch) > Passeport phytosanitaire).

soit:

**H =** Plantes présentant un risque phytosanitaire élevé (**plantes à haut risque**). **Pour ces plantes, un code de traçabilité « C » est toujours obligatoire.** Celui-ci se compose de caractères numériques et/ou alphanumériques. La composition de ce code est laissée à l'appréciation des entreprises agréées. La liste des plantes à haut risque varie et doit être conforme aux décrets légaux.

Il existe toutefois une exception :

- lorsque les plantes sont livrées comme produits finis directement (sur place) à des personnes qui ne les utilisent pas à des fins commerciales ou professionnelles (usage personnel privé), et
- qu'elles ne figurent pas sur la liste des plantes à haut risque.

**Nous vous rendons attentifs à la chose suivante** : Les informations contraignantes sur le passeport phytosanitaire se trouvent uniquement dans les réglementations en vigueur correspondantes OSaVé-DEFR-DETEC ([www.sante-des-vegetaux.ch](http://www.sante-des-vegetaux.ch)) et sont délivrées par le Service phytosanitaire fédéral SPF.

### **Champ 23 : MSCHUTZ/protection des marques**

Ce champ logique indique s'il existe une protection des marques ® pour un nom de la variété.

### **Champ 24 : SSCHUTZ/protection des variétés**

Ce champ logique indique si une variété est protégée par un droit d'obtention <sup>(PBR)</sup>.

### **Champ 25 : I\_NEOPH/néophytes envahissantes**

Ce champ caractérise les néophytes envahissantes ou les plantes pour lesquelles existent des dispositions légales.

**0** = Pas de disposition légale

**1** = Obligation d'étiquetage : La plante est considérée comme plante présentant un potentiel invasif. Dans les jardinerie, elle doit être accompagnée d'informations sur son utilisation correcte. Des détails figurent à ce sujet dans l'aide-mémoire « Entrée en vigueur de l'obligation d'information dans le cadre de la vente au client final » qui peut être obtenu auprès de JardinSuisse. <https://www.jardinsuisse.ch/de/environnement/neophytes/envahissantes> ->Fiche de renseignements obligation d'information

**2** = Plantation interdite : En vertu de l'annexe 2 de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement ou eu égard à l'ordonnance sur la protection des végétaux, la plante ne doit plus être produite, vendue ou plantée. La plante doit être retirée de l'assortiment.

## **Échange des prix entre les pépinières et leurs clients**

JardinSuisse se limite à l'élaboration de bases de calcul pour les prix des plantes de pépinières pour les membres. La fixation et la publication des prix, que ce soit sous forme de prix-courants, d'apps ou de fichiers électroniques, sont uniquement du ressort des pépinières, membres de JardinSuisse.

Pour l'échange des prix entre les pépinières et leurs clients, JardinSuisse a défini le format pour le fichier de prix A. Ce fichier est décrit comme suit :

### **Structure du fichier PA\_xxxxx (fichier de prix A)**

Pour pouvoir utiliser le fichier de prix A, il faut que sa provenance soit connue. C'est pourquoi il y a un nom spécial de fichier pour chaque pépinière selon l'**exemple** ci-dessous :

PA\_16235 = Fichier de prix A de l'entreprise 16235 (Hauenstein, Rombach). Le nombre 16235 découle du numéro d'entreprise à 13 chiffres soit 7612469**16235**4.

Sur le site [www.fichier-d-articles.ch](http://www.fichier-d-articles.ch) de JardinSuisse, il est possible de télécharger les fichiers de prix et le fichier EAIN\_NUMMERN avec l'ensemble des numéros d'entreprise valides, y compris adresses, numéros de téléphone etc. des pépinières.

Livraison d'assortiments partiels : Le fichier d'articles ARBRE contient environ 257'000 articles. Cette quantité d'articles ne sera sans doute pas atteinte dans une pépinière, notamment pas dans les entreprises spécialisées. C'est pourquoi il est recommandé aux entreprises spécialisées de régénérer les fichiers de prix seulement avec leur propre assortiment et de les livrer ainsi. (Par exemple: les entreprises d'arbres d'avenues livrent seulement des fichiers avec les prix des arbres d'avenues).

Le fichier est organisé selon la structure suivante :

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 1	<b>EAN</b>	numéro EAN JardinSuisse (ARBRE)	numérique	13	
Champ 2	<b>EAN_I</b>	numéro EAN individuel d'articles d'une pépinière (facultatif)	numérique	13	
Champ 3	<b>BETRNR</b>	numéro EAIN de l'entreprise	numérique	13	
Champ 4	<b>P_BRUT</b>	prix brut de la pépinière	numérique	8	2 positions
Champ 5	<b>P_NET</b>	prix net de la pépinière	numérique	8	2 positions
Champ 6	<b>MENGE</b>	stock, quantité	numérique	5	
Champ 7	<b>PREISGR</b>	groupe de prix	numérique	5	1 position
Champ 8	<b>MESTA</b>	échelonnement quantités	numérique	5	1 position

Explications des différents champs :

**Champ 1 : EAN/numéro EAN JardinSuisse (ARBRE)**

Il s'agit du numéro EAN selon le fichier d'articles ARBRE.

**Champ 2 : EAN\_I/numéro EAN individuel d'articles d'une pépinière (facultatif)**

Les pépinières qui livrent des articles aux garden centres et à d'autres jardinerie, doivent étiqueter les articles avec un propre numéro EAN. Ce numéro est indiqué dans le champ EAN\_I. Pour les pépinières qui livrent principalement les paysagistes, le champ EAN\_I reste en règle générale vide, resp. 0 (zéro).

**Champ 3 : BETRNR/numéro EAIN de l'entreprise**

Le champ contient le numéro d'entreprise de la pépinière (numéro EAIN) de laquelle provient le fichier de prix.

**Champ 4 : P\_BRUT/prix brut de la pépinière**

Les pépinières indiquent dans ce champ leur prix brut vente finale, TVA incluse.

**Champ 5 : P\_NET/prix net de la pépinière**

Les pépinières indiquent dans ce champ leur prix net en gros, sans les rabais de revente, TVA non incluse.

**Champ 6 : MENGE/stock, quantité**

Ici, on peut inscrire dans la pépinière concernée la quantité à disposition (liste de stocks) de la plante concernée.

**Champ 7 : PREISGR/groupe de prix**

Le champ Groupe de prix a été introduit sur la demande des membres de JardinSuisse. Il sert à la communication des groupes de prix qui doivent être coordonnés par une entreprise pour une plante déterminée, avant tout si celle-ci diverge du groupe de prix donné par JardinSuisse. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser s.v.p. au secrétariat central de JardinSuisse.

**Champ 8 : MESTA/échelonnement quantités**

Diverses pépinières connaissent des échelonnements de prix au lieu des rabais de quantité. Dans le champ MESTA, il peut être communiqué au client à partir de quelle quantité le prix concerné est valable.

La structure et le contenu corrects du fichier de prix A sont du ressort des pépinières.

## Structure du fichier SYNONYM

Le fichier est organisé selon la structure suivante :

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 1	<b>SEAN_2</b>	no EAN sur le nom de la plante	numérique	13	
Champ 2	<b>SGATTUNG</b>	genre	caractères	30	
Champ 3	<b>SART</b>	espèce	caractères	30	
Champ 4	<b>SSORTE</b>	variété	caractères	30	
Champ 5	<b>SMATCHCODE</b>	matchcode	caractères	8	
Champ 6	<b>SMSCHUTZ</b>	protection des marques	logique		
Champ 7	<b>SSSCHUTZ</b>	protection des variétés	logique		

La banque de données SYNONYM contient les synonymes du nom valable de la plante.

Exemple:

ARBRE	SYNONYM:
Salix sepulcralis (x) 'Chrysocoma'	Salix alba 'Tristis'
Tanacetum corymbosum	Chrysanthemum corymbosum
Crataegus media (x) 'Paul's Scarlet'	Crataegus laevigata 'Paul's Scarlet'

Le fichier contient en outre des noms de variétés de plantes qui sont vendues sous un nom de marque. Dans le fichier ARBRE se trouve le nom usuel dans le commerce (en règle générale le nom de marque), dans le fichier SYNONYM se trouve en règle générale le nom de la variété.

Exemple:

ARBRE	SYNONYM:
Forsythia 'Marée d'Or'	Forsythia 'Courtasol'
Fragaria 'Pink Panda'	Fragaria 'Frel'
Malus 'Rubinette'	Malus 'Rafzubin'

## Structure du fichier EAIN\_NUMMERN

Le fichier contient les numéros EAIN des pépinières ainsi que leurs adresses, numéros de téléphone etc.

Le fichier est organisé selon la structure suivante :

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 1	<b>BETRNR</b>	numéro EAIN de l'entreprise	numérique	13	
Champ 2	<b>FIRMA</b>	désignation de l'entreprise	caractères	50	
Champ 3	<b>ZUSATZ</b>	champ d'adresse Complément	caractères	50	
Champ 4	<b>STRASSE</b>	champ d'adresse Rue	caractères	30	
Champ 5	<b>POSTFACH</b>	champ d'adresse Case postale	caractères	20	

Numéro du champ	Nom du champ	Contenu du champ	Type du champ	Longueur du champ max.	Décimale
Champ 6	<b>PLZ</b>	champ d'adresse Numéro postal d'acheminement	numérique	4	
Champ 7	<b>ORT</b>	champ d'adresse Localité	caractères	30	
Champ 8	<b>TELEFON</b>	Numéro de téléphone	numérique	20	
Champ 9	<b>TELEFAX</b>	numéro de fax	numérique	20	
Champ 10	<b>E_MAIL</b>	adresse électronique	caractères	50	
Champ 11	<b>INTERNET</b>	site web	caractères	50	

Explications des différents champs:

**Champ 1 : BETRNR/ numéro EAIN de l'entreprise**

Le champ contient le numéro d'entreprise individuel de la pépinière (numéro EAIN) de laquelle provient le fichier de prix. Les fichiers de prix enregistrés sur la plate-forme de téléchargement sont désignés par ce numéro. Exemple : PA\_16235 = Fichier de prix A de l'entreprise 16235 (Hauenstein, Rombach). Le nombre 16235 découle du numéro d'entreprise à 13 chiffres soit 7612469**162354**.

JardinSuisse  
Département professionnel Production/Pépinières

## Groupes d'articles du fichier d'articles ARBRE (ARTGR) de JardinSuisse

A	Arbres d'avenues	RD	Rosiers couvre-sol
BB	Mûriers	RE	Rosiers anglais
BD	Baies diverses	RF	Rosiers Polyanthas et Floribundas
BE	Fraisiers	RK	Rosiers grimpants
BH	Framboisiers	RM	Rosiers miniatures
BJ	Groseilliers	RS	Rosiers arbustes
BM	Myrtilles, airelles	RT	Rosiers à grandes fleurs
BR	Vignes	S	Plantes vivaces à fleurs
BRH	Rhubarbe	SB	Plantes bulbeuses
BS	Groseilliers à maquereaux	SF	Fougères
D	Plantes tapissantes	SG	Herbes potagères
H	Plantes pour haies	SW	Plantes aquatiques
K	Plantes grimpantes	SZ	Graminées ornementales
KK	Kiwis		
L	Feuillus		
LB	Bambous		
M	Plantes pour terre de bruyère		
MR	Rhododendrons		
N	Conifères		
O	Arbres fruitiers		
OA	Pommiers		
OAP	Abricotiers		
OB	Poiriers		
OK	Cerisiers		
OP	Pêchers, Nectariniers		
OPF	Pruniers, Mirabelliers, Reines-Claudes		
OQ	Cognassiers		
OS	Nashi, Poiriers d'Asie		
OW	Griottiers		
OZ	Pruneautiers		

Le fichier ARTGR est un élément du fichier d'articles ARBRE.